

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE POMEYS

Séance du jeudi 19 septembre 2024

Nombre de conseillers en exercice : 14

Présents : 12

Votants : 14

L'an Deux Mille vingt-quatre, le **jeudi 19 septembre**, le Conseil municipal de la Commune de Pomeys s'est réuni en session ordinaire en Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc GOUTAGNY, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : vendredi 13 septembre 2024

Présents : M Jean-Marc GOUTAGNY, Mme Nicole VIRICEL, Mme Monique RAGEYS, M Didier LUXEMBOURGER, M Didier REYMONDON, M René VALLIER, Mme Patricia FILLON, Mme Stéphanie CHAMBE, M Nicolas BERGER, M Jean-Luc GOUTAGNY, M Noël BROCHIER, M Hervé PERRONNET.

Absents excusés :

Absents représentés : Mme. Angélique PIBOLLEAU donne pouvoir à M Didier REYMONDON
Mme Françoise DUBOEUF donne pouvoir à Mme Stéphanie CHAMBE

Quorum : 8

Ordre du jour :

- Adoption du compte rendu du conseil municipal du jeudi 18 juillet 2024
- Délibération 1 : Convention de partenariat en matière de voirie avec la CCMDL
- Délibération 2 : Convention de mise à disposition d'arceaux à vélos avec la CCMDL
- Comptes rendus des commissions communales et intercommunales
- Questions diverses

M le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un Secrétaire pris au sein du Conseil. *M Hervé PERRONNET* est désigné pour remplir cette fonction qu'il accepte.

M le Maire informe le conseil qu'un mail de la CCMDL est arrivé le 18/09 pour annuler la délibération 1 car la convention de 2018 est toujours valide. Il propose à l'assemblée de rajouter à l'ordre du jour une délibération concernant le Contrat d'association avec l'OGEC, ce qui est accepté par l'ensemble des conseillers.

- ADOPTION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18/07/2024 :

M le Maire, après avoir rappelé les principaux points à l'ordre du jour et sans remarque complémentaire, invite les conseillers à approuver le procès-verbal de séance du 18 juillet dernier :

↳ **Approbation à l'unanimité des membres présents**

- DÉLIBÉRATION 1 : SUBVENTION A L'ORGANISME DE GESTION DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE (OGEC) – ANNEE SCOLAIRE 2024-2025

Monsieur le Maire rappelle que la commune prend en charge la totalité des salaires et charges des agents de l'école ainsi que les frais de fonctionnement.

Il présente la demande de subvention et analyse l'augmentation demandée.

Arrivée de Mme Stéphanie CHAMBE à 20h13.

M le Maire propose de voter la subvention pour un montant de 54 711.07€.

↳ **Approbation à l'unanimité des membres présents**
1 abstention

- DÉLIBÉRATION 2 : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'ARCEAUX A VELOS AVEC LA CCMDL :

Monsieur le Maire rappelle que la CCMDL a proposé fin 2023 de participer à un groupement d'achat d'arceaux vélo dans le cadre du projet AVELO2. La CCMDL a acheté les équipements

pour l'intégralité des communes et demande une participation à hauteur de 40% (soit 133.28€ HT) qui seront formalisés sous la forme d'une convention de fonds de concours à approuver par le Conseil Municipal

↳ **Approbation à l'unanimité des membres présents**

- PRESENTATION DU RAPPORT D'OBSERVATION DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES CONCERNANT LA CCMDL

M le Maire présente le rapport qui montre une situation financière saine ; il fait part des points à améliorer en matière de ressources humaines et des recommandations émises à mettre en place dans les mois à venir.

- POINT MAM

M le Maire informe le conseil que l'achat du bâtiment a été signé.

Des réserves ont été faites sur l'acte de vente concernant l'étanchéité des murs enterrés. Le vendeur avait deux semaines pour effectuer les travaux de correction, qui ont été réalisés.

M Didier LUXEMBOURGER expose le planning des travaux d'aménagement et informe d'un prochain RDV avec la PMI pour validation du dossier.

A noter : les assistantes maternelles nous informent qu'il reste quelques places/créneaux disponibles.

• **COMMISSIONS :**

Ecole St Exupéry : les subventions du Département ne sont pas encore arbitrées. Le projet de restructuration est en attente de cette réponse.

Archipel : M Didier REYMONDON présente la demande de subvention pour les jeunes de Pomeys qui suivent la formation BAFA. En 2023, la commune a versé 100€/jeune. Pour 2024, Mme Nicole VIRICEL propose d'en débattre lors de la prochaine commission Vivre Ensemble.

Solidarité/Urbanisme : M le Maire évoque le besoin de logement/hébergement d'urgence sur le territoire de la CCMDL et la poursuite du Transport Solidaire. Il informe que la nouvelle ligne de bus 143 est en service : St Symphorien sur Coise/ L'Arbresle en passant par Pomeys.

QUESTIONS DIVERSES :

. Convention avec GRDF 'Ville engagée gaz vert' : suite à l'installation de la nouvelle chaudière au gaz alimentée au gaz vert, il est proposé une convention pour faire figurer ce label.

M le Maire évoque les redevances d'occupation du domaine public, concernant ENEDIS, ORANGE, GRDF : délibérations à voter au prochain conseil.

. Remerciements : ADAPEI, le Don du Sang et le Comité des fêtes remercient la commune pour son implication.

. Octobre rose : Mme Nicole VIRICEL présente les projets de marche/course qui auront lieu le 13 octobre ainsi que les animations locales.

. City Stade : unanimité pour la réussite du projet.

. Fête des Agriculteurs : M Jean- Luc GOUTAGNY présente le bilan du week-end : belle réussite.

. Château de Saconay : présentation des vidéos réalisées par un habitant de la commune.

M le Maire rappelle la date du prochain conseil municipal : Le jeudi 17 octobre 2024.

M le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 22h45.

Maire,
Jean-Marc GOUTAGNY

Secrétaire de séance
Hervé PERRONNET

Affiché le :